

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1895)
Heft: 5

Artikel: Propositions individuelles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une petite discussion s'engage entre MM. *Pesson*, *Charvoz* et *Baatard* au sujet des critiques que formule ce dernier sur le mauvais usage de certains signes opératoires. Elles sont reconnues très fondées, en particulier pour ce qui concerne le signe =.

Aucune autre observation n'étant faite, M. *Hunsinger* met aux voix les conclusions du travail qui vient d'être examiné. Elles sont acceptées à l'unanimité.

M. *Baatard* reprend la présidence.

4° Propositions individuelles.

M. *Pesson* demande quelques éclaircissements à propos des travaux exécutés par les maîtres en vue de l'Exposition nationale.

M. *le Président* donne lecture de la circulaire de M. *Zbinden*, secrétaire du Groupe de l'Enseignement.

M. *Pesson* se déclare satisfait sur cette question, puis il émet quelques observations au sujet de l'horaire d'hiver. Il estime qu'avec l'heure centrale, il faudrait retarder l'entrée en classe le matin.

M. *le Président* fait observer que la question a été déjà traitée dans la séance du 7 juin 1894. L'Assemblée s'était prononcée pour le maintien des anciennes heures (nominales) avec un horaire spécial pour décembre et janvier. Mais la question, très intéressante en elle-même, n'en pourrait pas moins être reprise, si des documents nouveaux nous étaient produits.

M. *Pesson* dit que dans une prochaine séance, il présentera un travail sur ce sujet.

La séance est levée à 5 heures.

L. GRCSGURIN.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée pour le jeudi 19 Décembre 1895, à 2 heures et quart précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° Considérations générales sur la psychologie comparée de l'homme et de l'enfant, par M. le prof. Duproix.
- 3° Propositions individuelles.

N. B. — La Bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2

Avis. — Les cotisations non payées le 19 Décembre seront perçues par voie de remboursement postal.